

note de Conjoncture de la CAPEB

LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
1^{er} trimestre 2022
Avril 2022

Mémo 1^{er} trim.
(Évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↗ **3,5 %**

Neuf

↗ **3 %**

Entretien-Rénovation

↗ **4 %**

EN SYNTHÈSE

UN PREMIER TRIMESTRE : ENTRE ACTIVITÉ DYNAMIQUE ET TENSIONS SUR LES APPROVISIONNEMENTS

Dans le prolongement de 2021, le premier trimestre 2022 affiche une croissance dynamique de 3,5 %, même si ce début d'année est très marqué par des tensions sur la production : augmentation forte des coûts des matériaux, hausse des prix de l'énergie et difficultés d'approvisionnement.

La hausse de l'activité de l'artisanat résulte, pour le quatrième trimestre consécutif, d'une croissance plus marquée en entretien-rénovation avec 4 % en volume (comme au trimestre précédent). Cette hausse résulte également du dynamisme des travaux de performance énergétique des logements qui progressent de 4,5 %. L'entretien-rénovation bénéficie encore d'un stock de travaux issu des carnets de commandes du second semestre 2021 et d'une demande tout particulièrement soutenue pour les travaux de performance énergétique dynamisée par les aides, notamment MaPrimeRénov'.

Quant à l'activité en construction neuve, elle enregistre une croissance de 3 % (comme au trimestre précédent). Les chiffres des logements autorisés continuent de progresser (+ 24 % sur un an en février 2022, soit 484 000 logements : ce qui représente 93 700 de plus qu'au cours des douze mois précédents). Sur la même période, 390 700 logements ont été mis en chantier, soit 44 200 de plus (+ 12,8 %). Toutefois, il est à noter que le niveau d'activité de la période de référence (mars 2020 à février 2021) était particulièrement bas en raison du

premier confinement où les autorisations avaient fortement reculé et où de nombreux chantiers n'avaient pas pu démarrer. De plus, l'entrée en vigueur de la Réglementation Environnementale 2020, au 1^{er} janvier 2022, a provoqué un nombre exceptionnel d'autorisations de logements individuels accordées en février 2022 (+ 20,5 %) suite aux permis déposés en décembre 2021 ; ce phénomène avait déjà été observé en février 2013 au moment de l'application de la Réglementation Thermique 2012.

En ce début d'année, le volume d'activité des différents corps de métiers progresse entre 3 et 4 %. Les travaux d'électricité sont les plus dynamiques ce trimestre avec une hausse de 4 %. Au niveau régional, l'activité des entreprises artisanales enregistre des variations plus contrastées comprises entre 2 et 4,5 % (contre 3 et 4 % au 4T2021). Les régions Bretagne et Centre Val-de-Loire réalisent les meilleures performances avec un taux de croissance de 4,5 %, Île-de-France et l'Occitanie (+ 3 %), ainsi que la région PACA (+ 2 %) enregistrent quant à elles, des croissances plus modérées. Les carnets de commandes

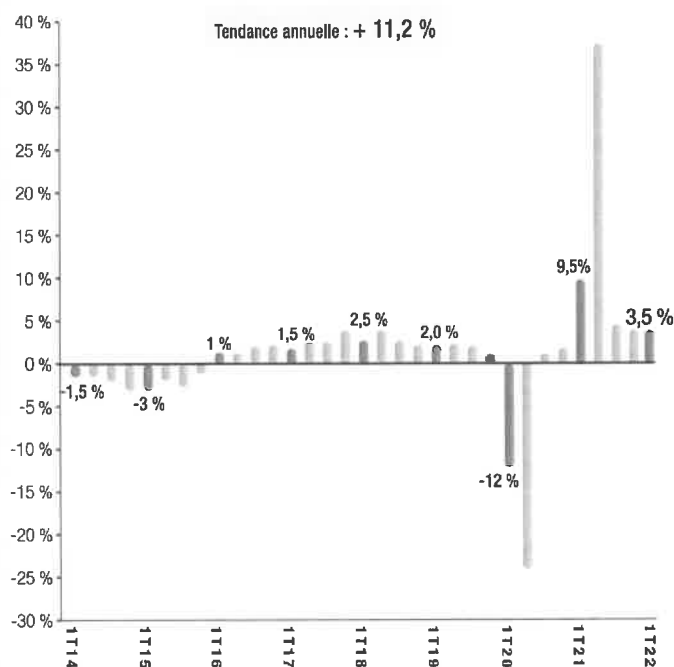
représentent 103 jours début avril, soit une progression de 12 jours par rapport à début janvier 2022 et retrouvent leur niveau du 1^{er} trimestre 2021. Cette tendance laisse supposer une activité bien orientée pour les prochains mois mais qui sera encore confrontée à un certain nombre de tensions sur la production. En effet, face à la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, 40 % des professionnels déclarent une baisse de leurs marges en ce début d'année (contre 8 % un an auparavant). Ce phénomène provoque une dégradation des trésoreries, 20 % des professionnels en font état au 1T2022 (contre 8 % un an auparavant). En avril 2022, le montant moyen des besoins de trésorerie atteint 20 000 € (contre 15 000 € un an plus tôt). Les indicateurs d'activité et de carnets de commandes alimentés par une bonne tenue de l'emploi et des revenus des ménages pourraient toutefois être fragilisés en raison des tensions inflationnistes et des incertitudes relatives à la politique du prochain gouvernement, à l'évolution de la crise sanitaire et des difficultés géopolitiques notamment en Ukraine.

VOLUME D'ACTIVITÉ

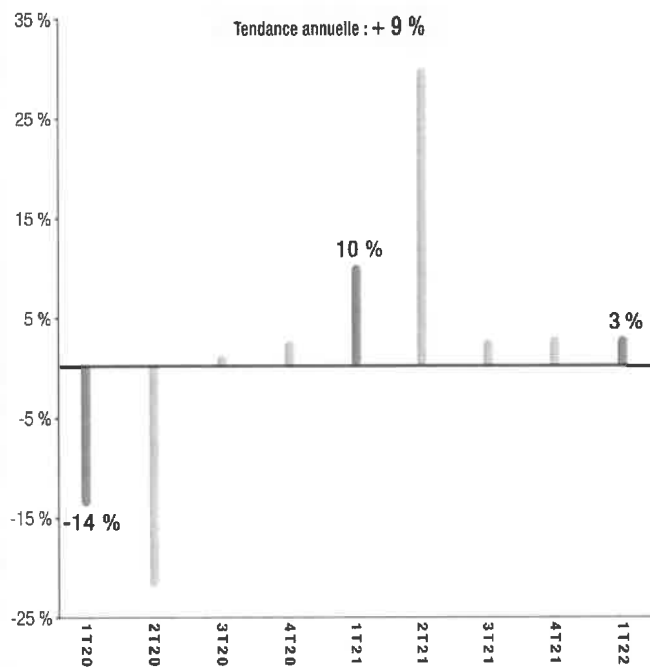
Une activité dynamique en ce début d'année

Au cours du premier trimestre 2022, l'activité de l'artisanat du bâtiment progresse de 3,5 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Cette hausse de l'activité est légèrement plus marquée dans l'entretien-amélioration que dans la construction neuve (respectivement 4 % et 3 %). Dans le même temps, les travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement progressent encore rapidement avec une hausse de 4,5%.

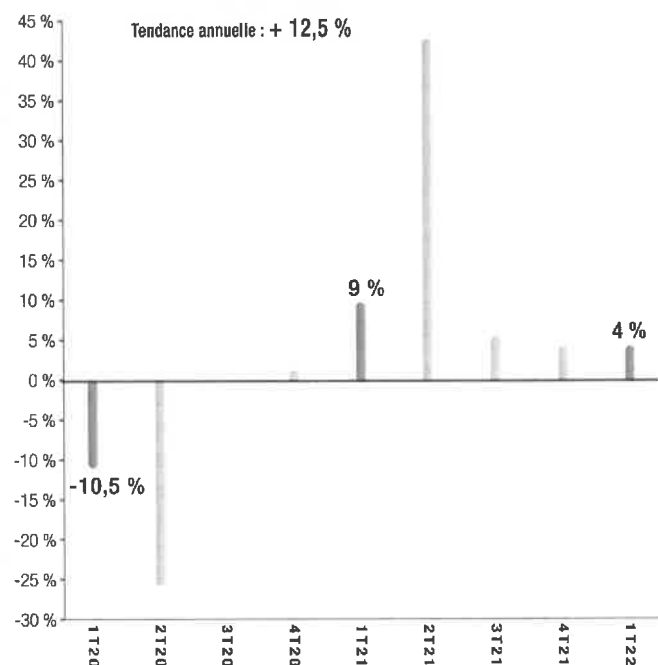
Activité artisanat



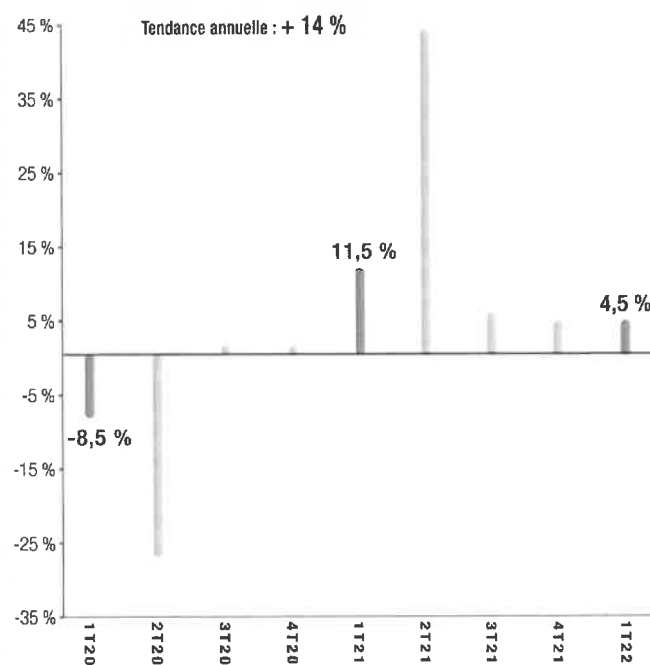
Construction neuve



Entretien-rénovation (incluant les travaux de performance énergétique)



Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)



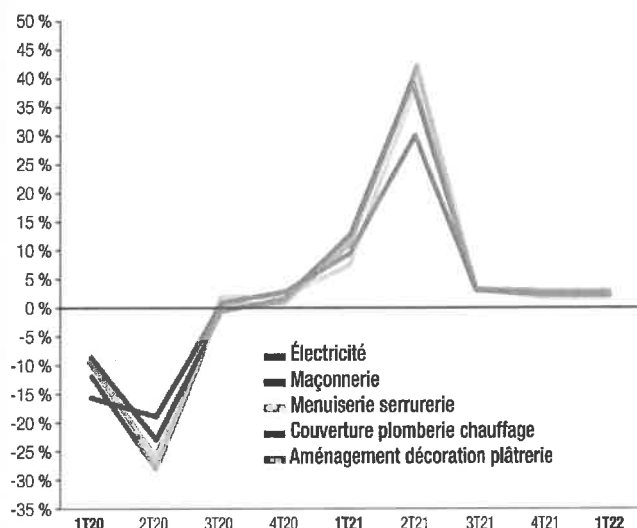
Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ

ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Comme au trimestre précédent, une hausse d'activité homogène

La croissance de l'activité en ce début d'année profite à l'ensemble des corps de métiers avec des évolutions comprises entre 3 et 4 %. Les travaux d'électricité affichent la croissance la plus dynamique avec 4 %, tandis que la hausse atteint 3,5 % (conforme à la moyenne nationale) pour la menuiserie serrurerie, l'aménagement décoration plâtrerie et la maçonnerie. Les travaux de couverture plomberie chauffage connaissent une progression légèrement plus modérée avec une hausse de 3 %.

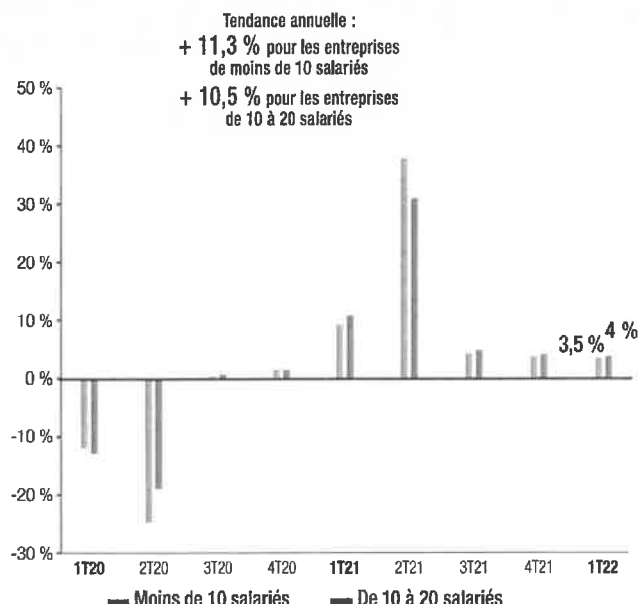


Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Une hausse d'activité pour l'ensemble des entreprises

En ce début d'année, la croissance de l'activité se poursuit pour l'ensemble des entreprises artisanales quelle que soit leur taille, s'établissant à + 3,5 %, pour celles de moins de 10 salariés et + 4 % pour les entreprises entre 10 et 20 salariés.



Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

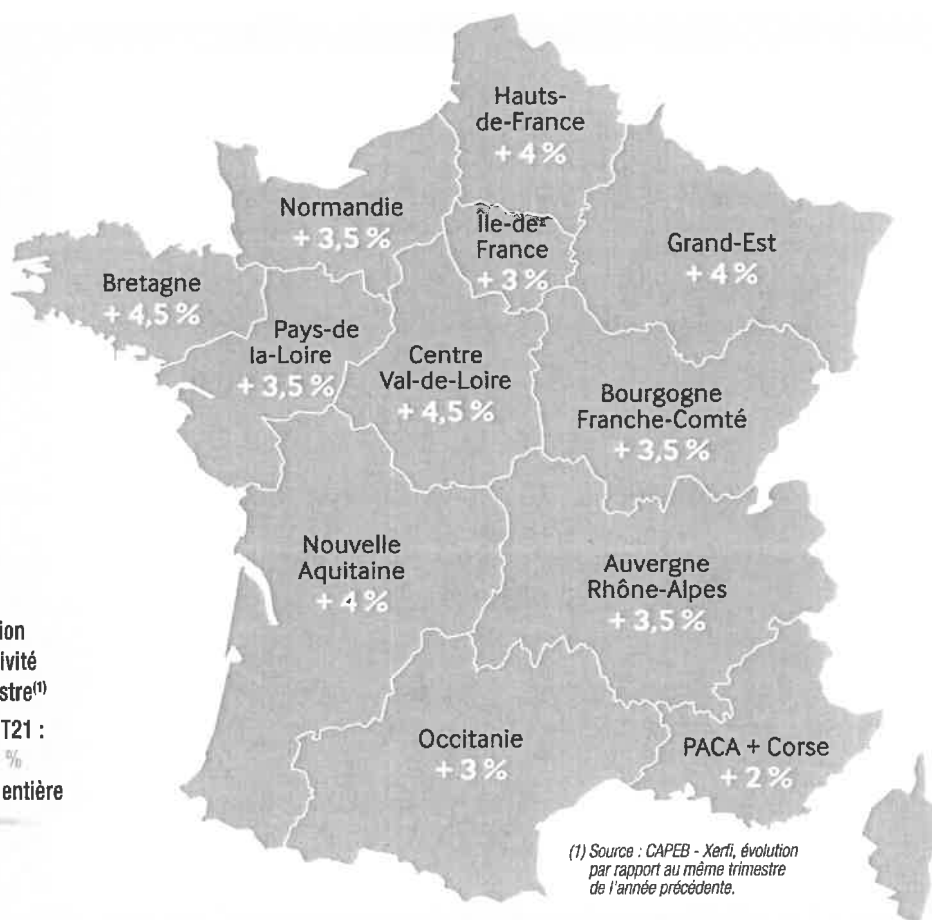
Activité réalisée au 1T2022

Au premier trimestre, les écarts de croissance entre les régions se sont légèrement accrus et se situent entre + 2% et + 4,5%.

La région PACA Corse avec une hausse de 2 %, se situe un peu en retrait de la moyenne nationale (3,5 %).

Cinq régions affichent des progressions au-dessus de la moyenne nationale : la Bretagne et Centre Val-de-Loire (4,5 %), mais aussi le Grand-Est, les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine (4 %).

Situation
de l'activité
du trimestre⁽¹⁾
1T22 / 1T21 :
+ 3,5 %
en France entière

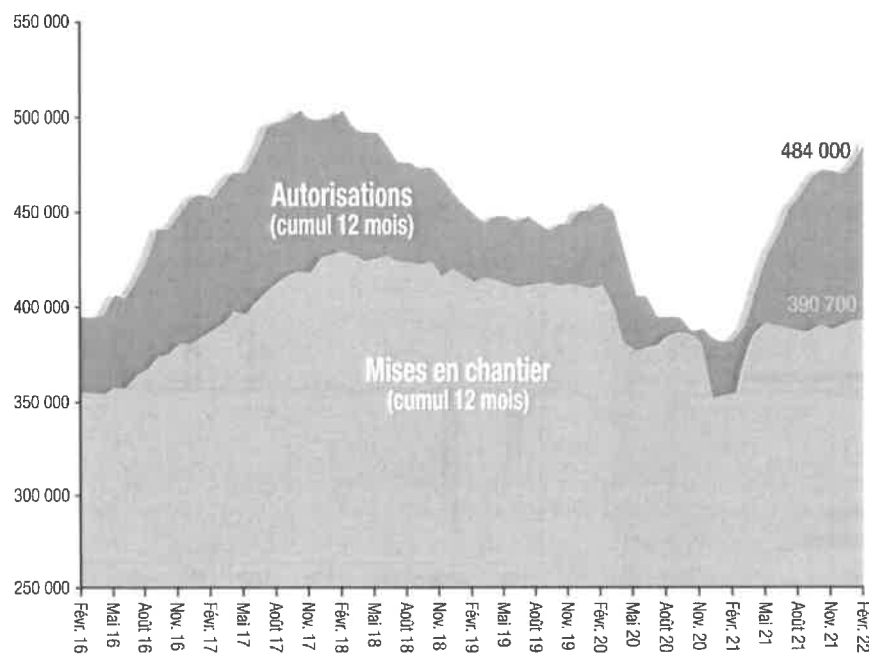


(1) Source : CAPEB - Xerfi, évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier

Sur un an à fin février 2022, 484 000 logements ont été autorisés à la construction, soit 93 700 de plus qu'au cours des douze mois précédents (+ 24 %). Cette hausse s'explique particulièrement par le dynamisme des logements individuels purs (+ 31,9 %) et des logements individuels groupés (+ 31,3 %).



Dans le même temps, on estime que 390 700 logements ont été mis en chantier, soit 44 200 de plus (+ 12,8 %), une hausse particulièrement portée par les logements individuels purs (+ 20,5 %) et les logements en résidence (+ 20,1%).

Toutefois, il est à noter que le niveau d'activité de la période de référence (mars 2020 à février 2021) était particulièrement bas en raison du premier confinement où les autorisations avaient fortement reculé et de nombreux chantiers n'avaient pas pu démarrer.

Par rapport aux douze mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), les nombres de logements autorisés et commencés apparaissent encore supérieurs, mais de façon plus modérée (respectivement + 5,5 % et + 1,9 % au cours des douze derniers mois).

De plus, l'entrée en vigueur de la réglementation environnementale 2020, au 1^{er} janvier 2022, a provoqué un nombre exceptionnel d'autorisations de logements individuels accordées en février 2022 (+ 20,5 %) suite aux permis déposés en décembre 2021 ; ce phénomène avait déjà été observé en février 2013 au moment de l'application de la réglementation thermique 2012.

Type de logements autorisés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin février 2022)

Variation (mars 2021 à février 2022/mars 2020 à février 2021)

Individuels purs	167 300	31,9 %
Individuels groupés	56 500	31,3 %
Collectifs	217 500	20,9 %
Logements en résidence	42 700	5,2 %
Total	484 000	24,0 %

Type de logements commencés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin février 2022)

Variation (mars 2021 à février 2022/mars 2020 à février 2021)

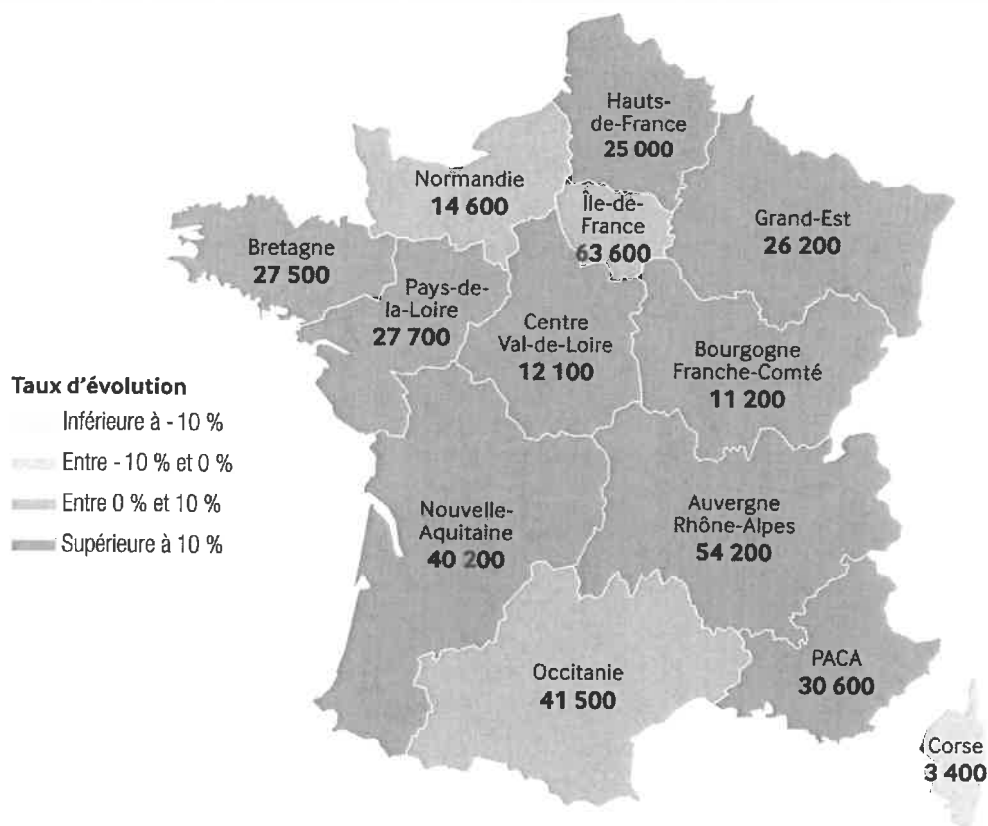
Individuels purs	127 600	20,5 %
Individuels groupés	35 900	1,9 %
Collectifs	191 600	9,1 %
Logements en résidence	35 600	20,1 %
Total	390 700	12,8 %

Source : MEEM (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles. Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que d'habitude du fait des perturbations liées à la crise sanitaire. La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations (cf. méthodologie). Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

note de
Conjoncture
de la CAPEB

LOGEMENTS COMMENCÉS (MARS 2021 À FÉVRIER 2022)



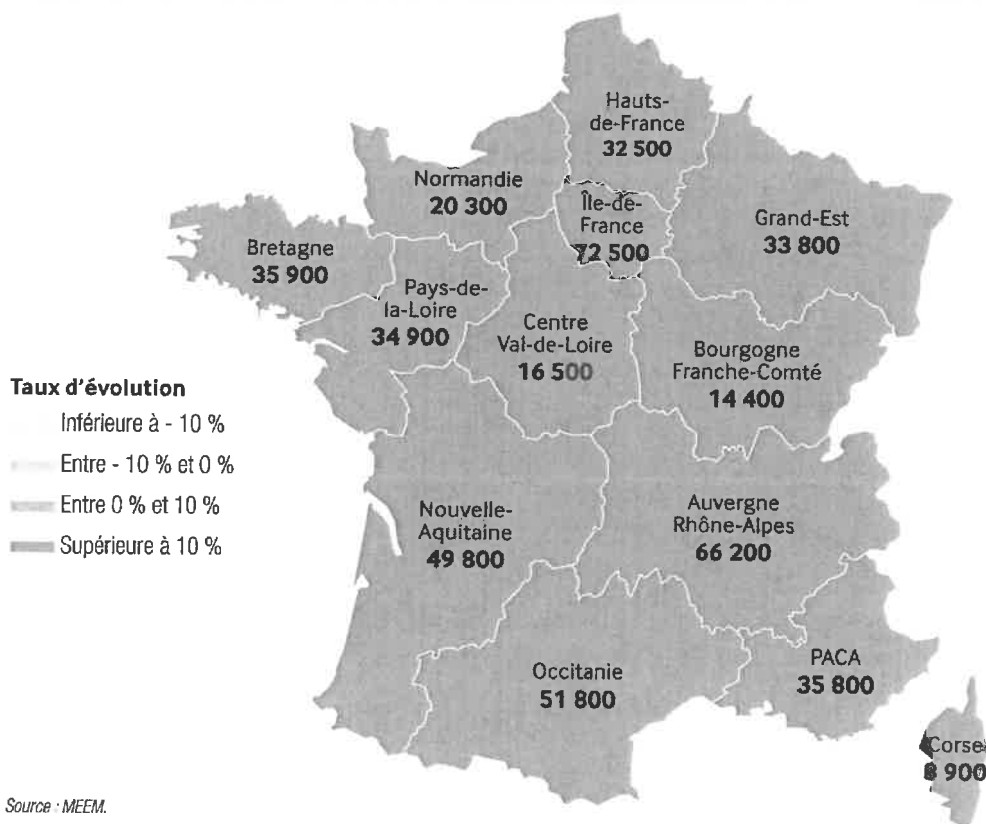
À l'échelon national, le nombre de logements commencés, cumulés sur douze mois (de mars 2021 à février 2022), a progressé de 12,8 % (par rapport à la même période l'année précédente) et représente 390 700 logements commencés.

Les mises en chantiers ont progressé dans plus de 90 % des régions notamment en Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre Val-de-Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur où la hausse est supérieure à 10 %.

Seule la Corse enregistre une baisse du nombre de logements commencés.

Grille de lecture : dans la région Grand-Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2021 à février 2022, a enregistré une hausse supérieure à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (mars 2020 à février 2021). Ainsi à la fin février 2022, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 26 200.

LOGEMENTS AUTORISÉS (MARS 2021 À FÉVRIER 2022)



À l'échelon national, les permis de construire affichent une hausse de 24 % au cours des 12 derniers mois (de mars 2021 à février 2022) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 484 000 autorisations.

Toutes les régions connaissent une progression des autorisations supérieure à 10 % au cours des 12 derniers mois.

Grille de lecture : dans la région Grand-Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2021 à février 2022, a enregistré une hausse supérieure à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (mars 2020 à février 2021). Ainsi à la fin février 2022, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 33 800.

Source : MEEF.

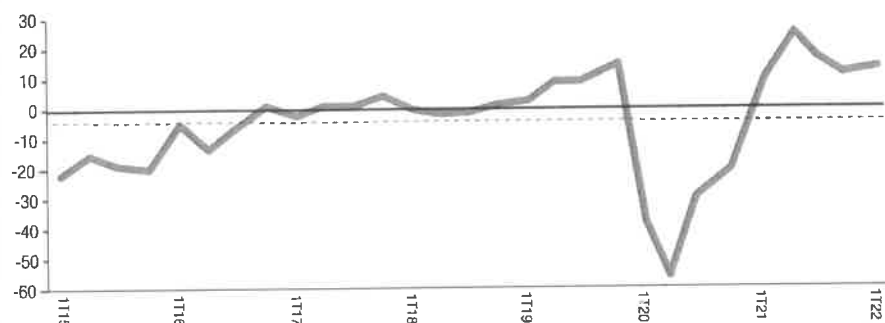
COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinions qui reste positif

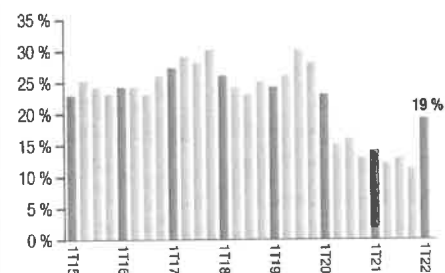
19 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 6 % constatent une baisse (soit un solde de 13 points contre - 3,4 en moyenne sur longue période).

19% des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

19 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (contre 14 % au premier trimestre 2022).



Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).



SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinions encore positif

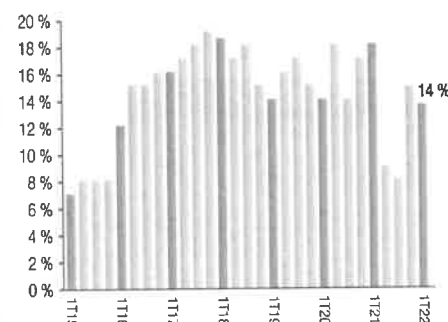
9 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 27 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit à 18 points (la moyenne à long terme étant de 9,4 points).

14 % des entreprises en sous-traitance

Tout en restant inférieur à sa valeur du début d'année 2021, le poids des entreprises réalisant de l'activité en sous-traitance se stabilise à hauteur de 14%, soit une valeur comparable à celle du premier trimestre de l'année 2020.

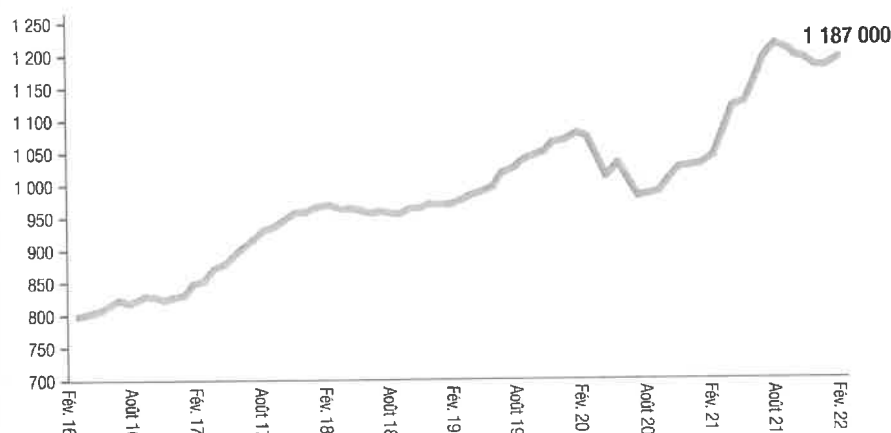


Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).



ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales.

1 187 000 logements anciens vendus

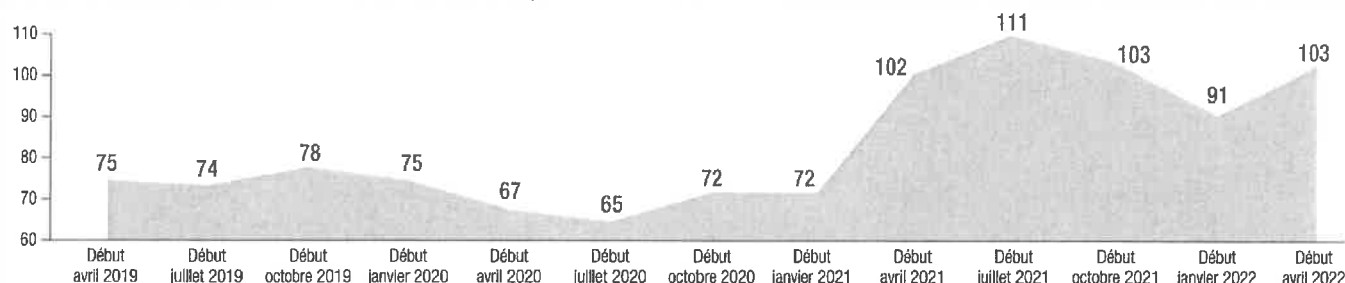
En février 2022, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 1 187 000 unités, soit une hausse de 14 % sur un an.

CARNETS DE COMMANDES

Le nombre de jours des carnets de commandes reste élevé

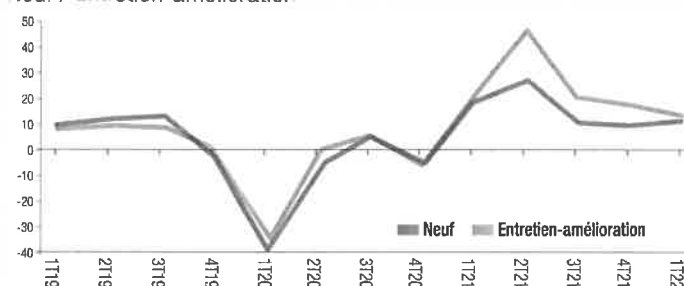
Le niveau des carnets de commandes représente 103 jours de travail au 1^{er} trimestre 2022 (soit 1 jour de plus qu'un an auparavant). Toutefois, leur évolution semble légèrement moins favorable notamment en entretien-rénovation quelle que soit la taille de l'entreprise.

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



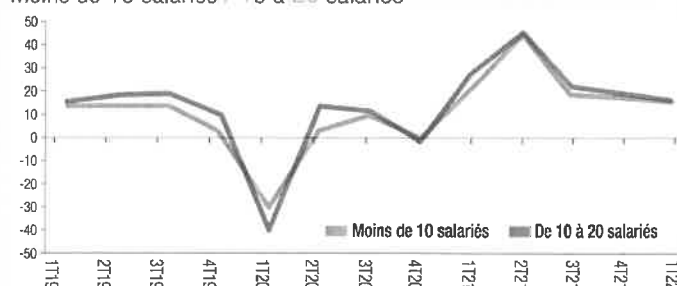
Source : CAPEB - I+ C/Xerfi

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

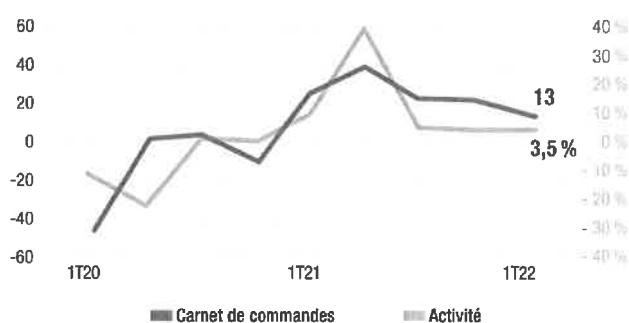
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



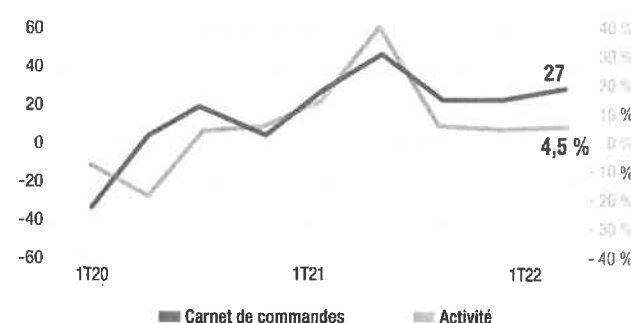
Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

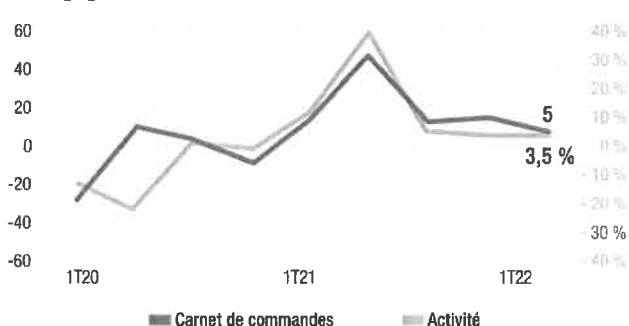
Auvergne Rhône-Alpes



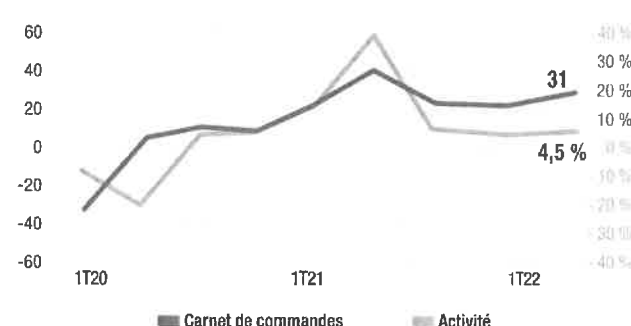
Bretagne



Bourgogne Franche-Comté

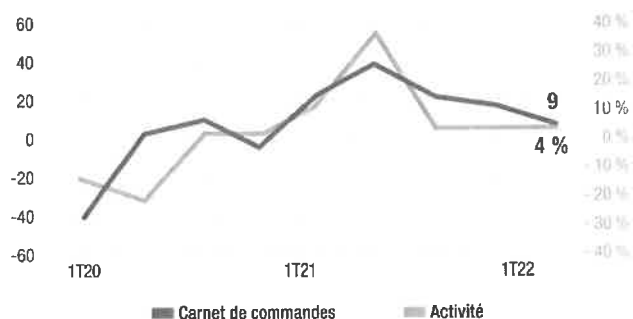


Centre Val-de-Loire

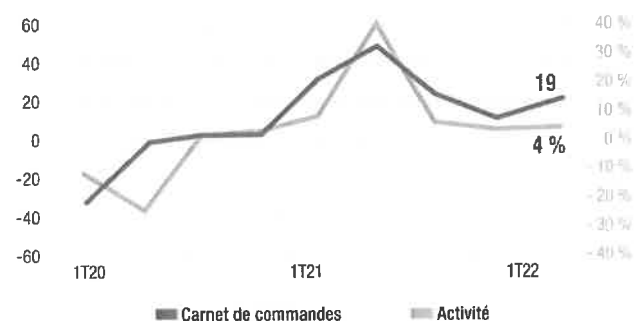


CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

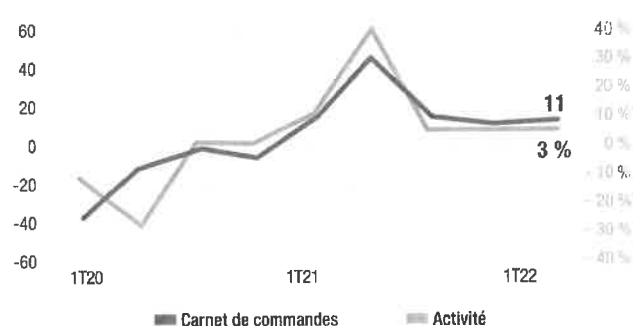
Grand-Est



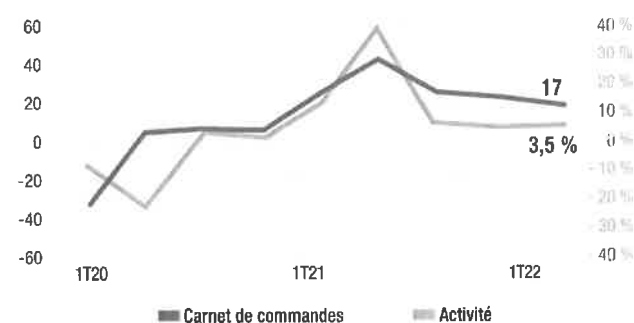
Hauts-de-France



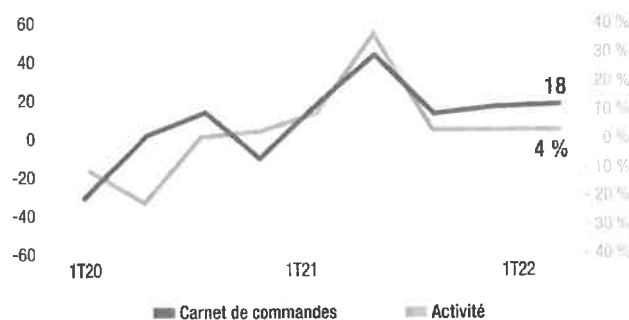
Île-de-France



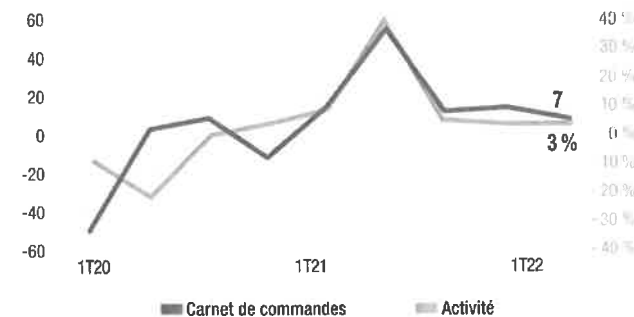
Normandie



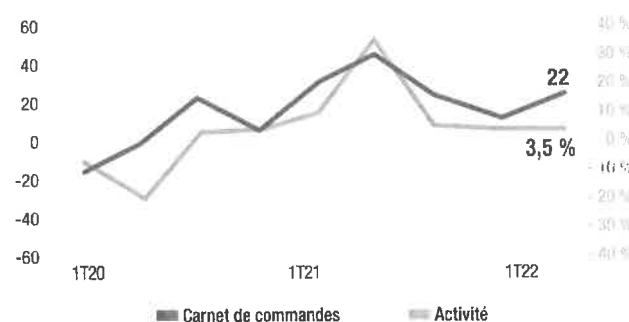
Nouvelle-Aquitaine



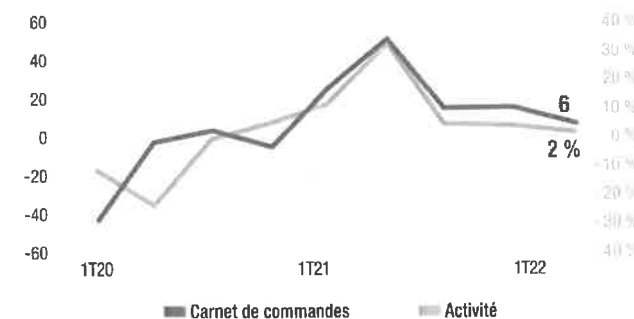
Occitanie



Pays-de-la-Loire



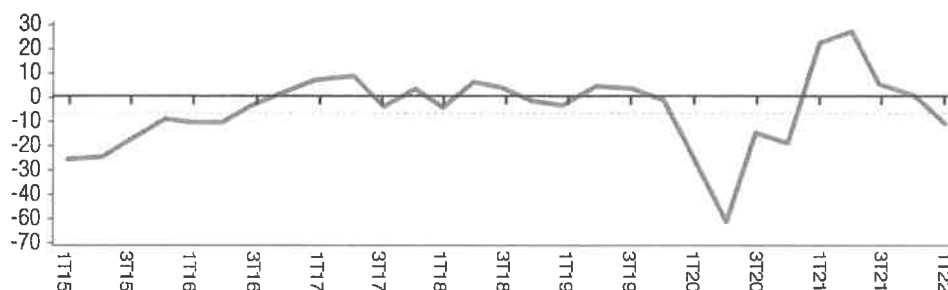
Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année précédente (en jaune : activité et en rouge : solde d'opinions sur les carnets de commandes).

TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

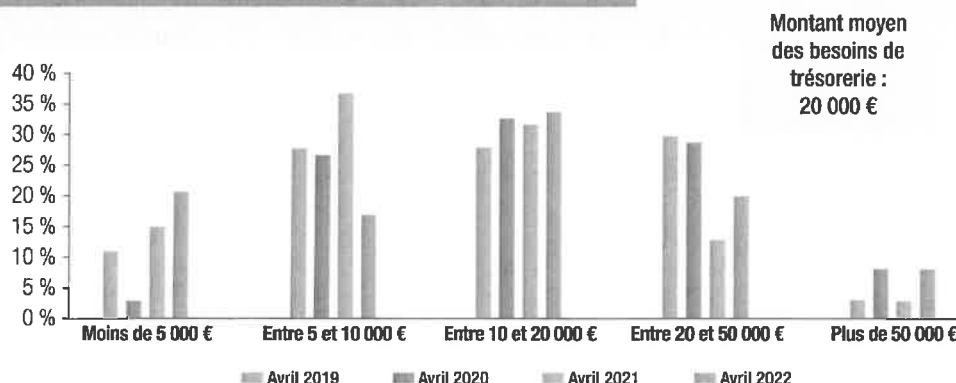


Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

Une trésorerie qui se dégrade

Le solde d'opinions concernant la trésorerie s'établit à - 12 points (contre - 6,2 points pour la moyenne de long terme) avec 20 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 8 % une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE



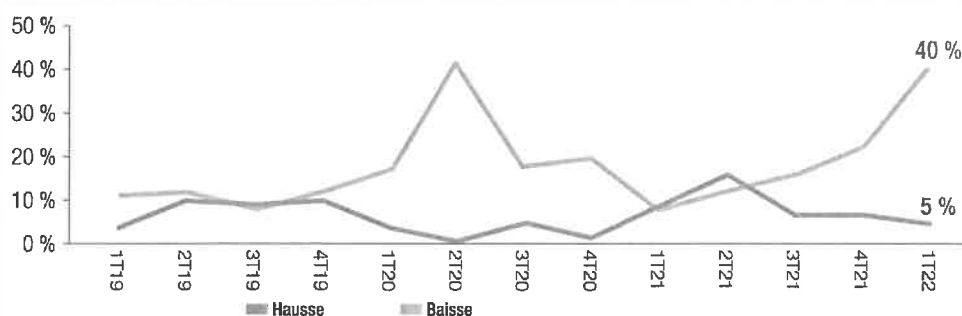
Source : CAPEB - Xerfi.

Les besoins de trésorerie augmentent

Au 1^{er} trimestre 2022, 15 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 8 % au même trimestre de l'année précédente), dont 62 % d'entre elles déclarent un besoin supérieur à 10 000 €.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises atteint 20 000 € (contre 15 000 € un an auparavant).

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

Au 1^{er} trimestre 2022, 40 % des entreprises déclarent une baisse des marges contre 5 % une hausse, soit un solde d'opinions de - 35 points.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : - 4,2 %

Au 4^e trimestre 2021, 23 991 créations (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (- 4,2 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : INSEE.

Défaillances : + 15,1 %

Au 4^e trimestre 2021, 1 460 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (+ 15,1 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au quatrième trimestre, le taux d'épargne des ménages s'établit à 17,4 % après 17,2 % au troisième trimestre. En moyenne sur l'année, le taux d'épargne des ménages demeure à un niveau très élevé (19,5 %), en baisse de 1,9 point par rapport au niveau historiquement haut de 2020 (21,4 %).



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le brut.

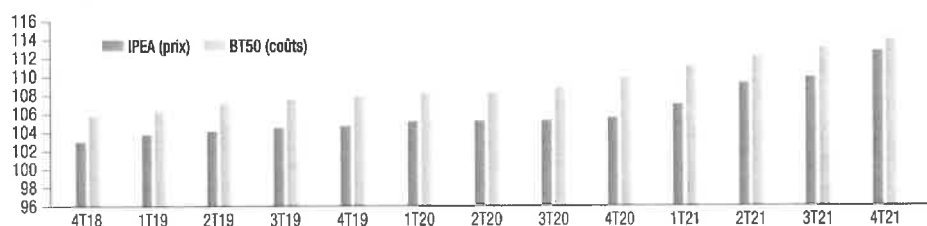
ENTRETIEN-AMÉLIORATION DU LOGEMENT : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Augmentation continue des coûts et des prix

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 6,7 % au quatrième trimestre. Sur un an, les prix dans les autres travaux d'installation repartent à la hausse (+ 0,6 % après - 1,7 %). Dans les autres secteurs, la hausse est marquée dans les travaux de menuiserie (+ 11,5 % après + 8,8 %), de couverture (+ 10,2 % après + 8,1 %), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement

d'air (+ 6,7 % après + 4,2 %), d'installation électrique (+ 6,3 % après + 4,8 %), de plâtrerie (+ 6,2 % après + 4,6 %), dans les autres travaux de construction spécialisés (+ 5,3 % après + 5,0 %), de revêtement des sols et des murs (+ 3,7 % après + 2,7 %) et dans les travaux de peinture et de vitrerie (+ 2,7 % après + 2,3 %). En parallèle, les coûts augmentent de 3,8 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : MEEM ET INSEE, évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente - base 100 en 2015.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (4T2021/4T2020)

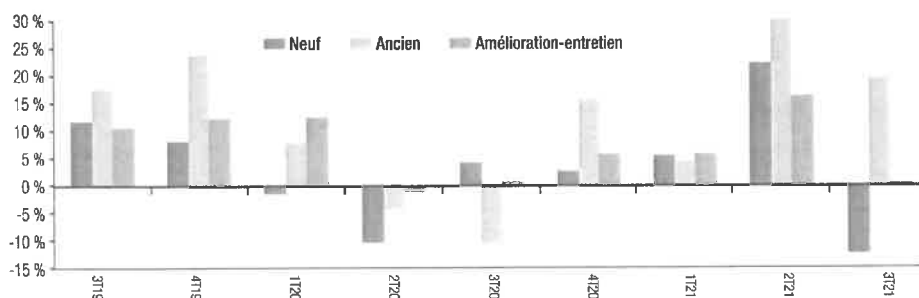
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	+ 6,7 %
4321 - Installation électrique	+ 6,3 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	+ 6,7 %
4329 - Autres travaux d'installation	+ 0,6 %
4331 - Plâtrerie	+ 6,2 %
4332 - Menuiserie	+ 11,5 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	+ 3,7 %
4334 - Peinture et vitrerie	+ 2,7 %
4391 - Couverture	+ 10,2 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	+ 5,3 %

Source : INSEE et MEEM - À compter du 1^{er} trimestre 2018, les indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) sont publiés en référence 100 en 2015 et chaînés annuellement. Base indice.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Des montants de crédits accordés en hausse

Au troisième trimestre 2021, les montants de crédits accordés progressent de près de 12,2 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les montants de crédits accordés pour l'achat d'un logement neuf reculent de 12,9 % au 3^e trimestre 2021 (par rapport au même trimestre de l'année précédente). Les crédits destinés à l'acquisition de logements anciens quant à eux, enregistrent une hausse de 19,2 %. Dans le même temps, les crédits destinés aux travaux d'entretien-amélioration augmentent très légèrement de 0,4 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.



Source : Banque de France.

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en février 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
108,14	+ 3,7 %

Indice du coût de la construction

Valeur au 4T21	Évolution annuelle (T/T-4)
1 886	+ 5,07 %

Indice de référence des loyers

Valeur au 4T21	Évolution annuelle (T/T-4)
132,62	+ 1,61 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998

INDEX BT50

Valeur en décembre 2021	Évolution annuelle (M/M-12)
121,2	+ 3,86 %

Source : MEEM, publication au JO du 18 décembre 2020, base 100 en 2010

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en février 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
3 259,70	+ 56,7 %

Cuivre

En dollars/tonne en février 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
9 940,00	+ 17,5 %

Zinc

En dollars/tonne en février 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
3 627,80	+ 32,2 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Céramiques et mat. de const.

Valeur en février 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
113,9*	+ 7,5 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en février 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
109,6*	+ 3,5 %

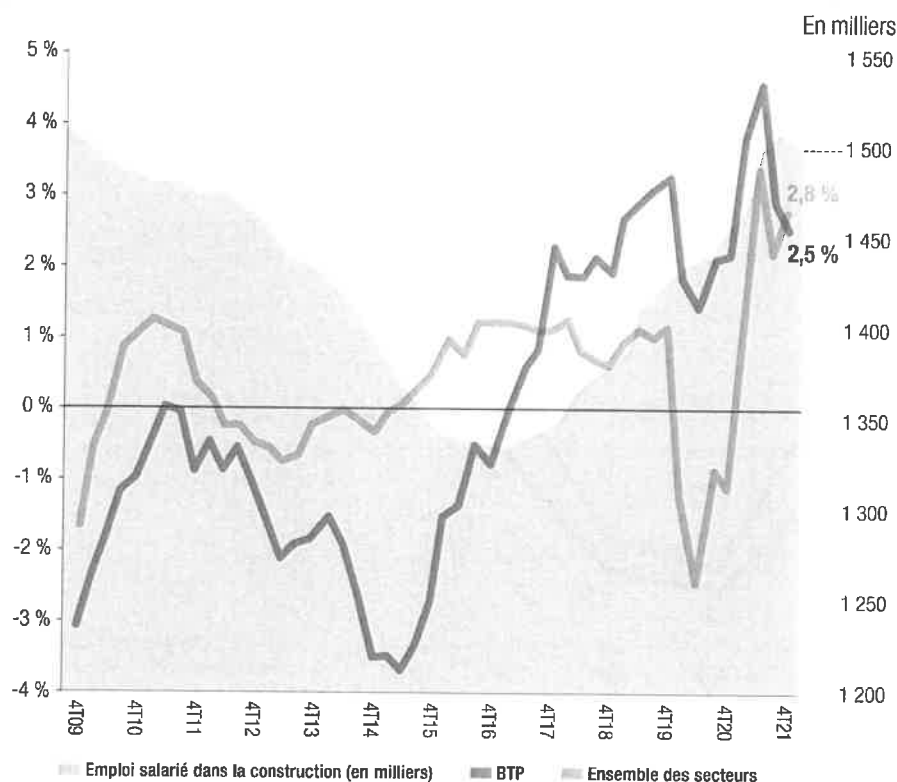
Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en février 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
170,8*	+ 42,7 %

Source : INSEE, indice base 100 en 2015.

* Valeurs provisoires.

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

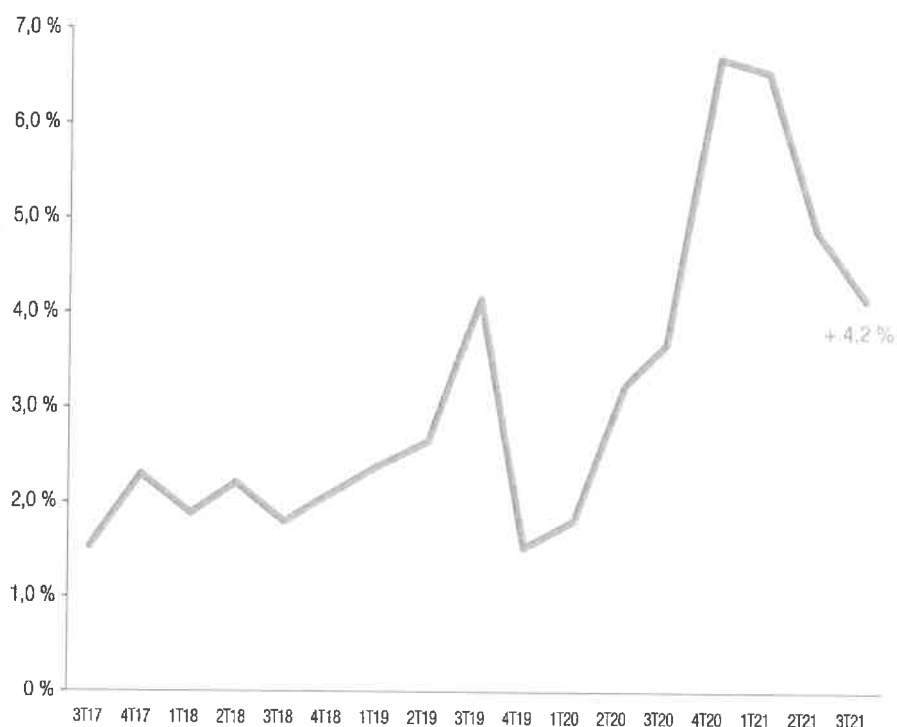
L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 499 300 au 4T2021, soit + 2,5 % sur un an (contre 2,8 % dans l'ensemble de secteurs principalement marchands) et demeure largement au-dessus de son niveau d'avant crise sanitaire (+ 4,7 % par rapport au 4T2019) soit 67 600 emplois supplémentaires.

Emploi intérimaire

Au 4^e trimestre 2021, le secteur du BTP totalise près de 150 000 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim est donc en légère hausse (+ 3,3 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 9,1 %.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

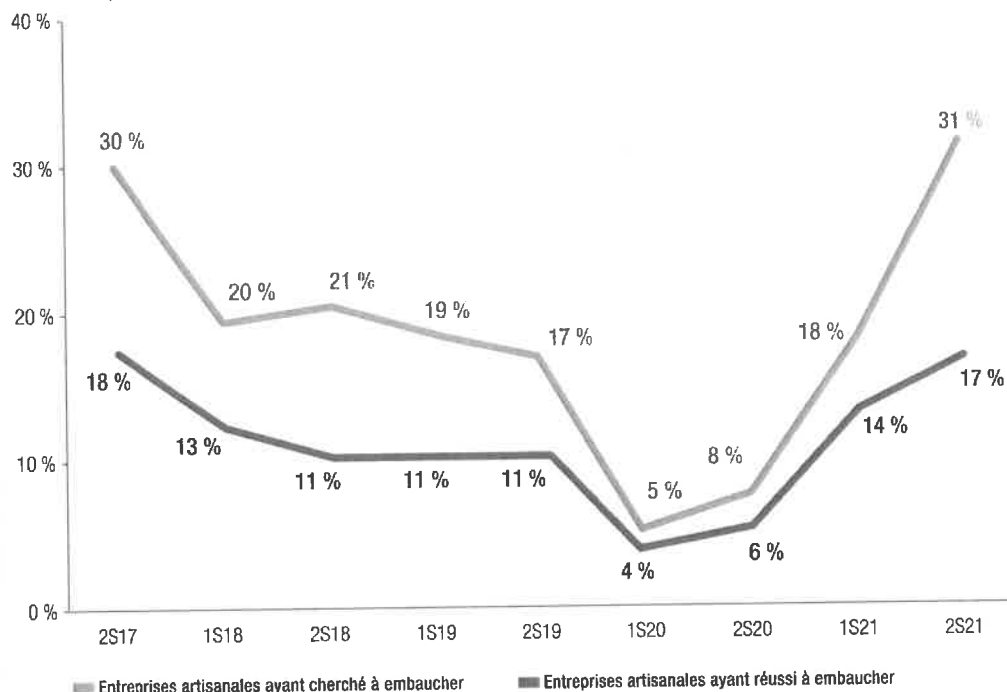
L'emploi salarié dans les entreprises de moins de 20 salariés du BTP continue de progresser

Au 4^e trimestre 2021, l'emploi continue de progresser dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés et affiche une hausse de 4,2 % sur un an (+ 32 000 emplois).

L'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés affiche encore une forte progression au 4^e trimestre 2021 et s'établit à 795 200.

LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales

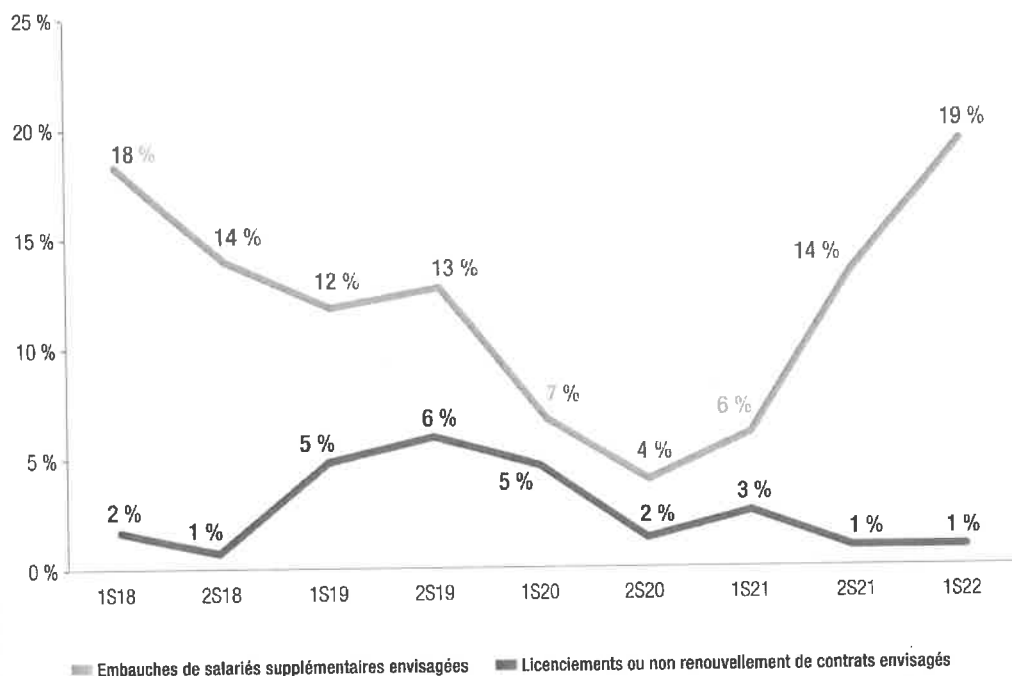


31 % des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au cours du second semestre 2021 et plus de la moitié des entreprises y sont parvenues.

Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



En janvier 2022, le nombre d'entreprises souhaitant embaucher est toujours largement supérieur au nombre d'entreprises envisageant de licencier ou de ne pas renouveler des contrats.

80 % des entreprises prévoient de maintenir l'emploi à son niveau actuel au premier semestre 2022 (contre 91 % au premier semestre 2021).

19 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre 6 % un an auparavant). Ces intentions d'embauche concernent aussi bien des remplacements (départ en retraite, CDD...) qu'un surcroît d'activité.

Seulement 1 % des chefs d'entreprise envisagent de licencier ou de ne pas renouveler les contrats au premier semestre 2022.

Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.

Crédit photo : iStockPhoto © 2022



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour toute information,
utilisez votre espace réservé sur
www.capeb.fr